

Éloge du Contrôleur général des armées Jean-Claude ROQUEPLO

*Par le Contrôleur général des armées Éric LUCAS,
Chef du contrôle général des armées*

Je veux rappeler rapidement devant vous la carrière remarquable du Contrôleur général des armées Jean-Claude Roqueplo même si ces quelques mots ne pourront pas retracer toute la richesse de sa vie professionnelle et la profondeur de l'homme.

Après des études en droit et à l'institut politiques de Paris, il débute son parcours dans les armées, en 1954, comme élève officier de réserve dans l'arme du train.

Cette première expérience le satisfait visiblement. En effet, deux ans après, il devient officier d'active dans la gendarmerie nationale après avoir brillamment réussi le concours d'entrée de l'école des officiers de gendarmerie de Melun où il est classé major.

À l'issue de cette école de formation, il sert dans la gendarmerie mobile en Algérie où il parvient à d'excellents résultats dans toutes ses missions. En 1960, il est affecté à Paris à la prestigieuse garde républicaine où il commande un peloton puis un escadron de cavalerie. Deux commandements entrecoupés par les cours de l'Enseignement militaire supérieur, scientifique et technique (EMSST).

Ayant le goût de l'étude et le souhait d'élargir son horizon professionnel, le 1^{er} juin 1968, à presque 38 ans, il entre dans le corps du contrôle général des armées. Sa forte personnalité, ses capacités de travail, son intelligence, son humanité vont alors se manifester avec éclat.

Durant les années 1970, il exerce au sein des cabinets ministériels de Michel Debré, Robert Galley, Jacques Soufflet, Yvon Bourges, comme chargé de mission, conseiller technique, directeur-adjoint et directeur. Il excelle dans ces fonctions. Nommé directeur des affaires juridiques, administratives et contentieuses, il exerce simultanément ce poste avec celui de directeur-adjoint et même de directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense. C'est une situation jamais rééditée.

En 1983, il quitte le ministère et exerce les fonctions de délégué général aux relations sociales du groupe Aérospatiale et de secrétaire du conseil d'administration de cette société, poste où il conduisit avec succès les négociations avec les partenaires sociaux.

Fort de cette expérience, il est appelé, en 1987, par le ministre de la défense comme directeur de la fonction militaire et des relations sociales.

En 1989, il quitte à nouveau le ministère de la défense pour retrouver l'entreprise publique et un nouveau défi. Il devient président directeur général de la société nationale immobilière ; pendant cinq années il y réalisera un très important programme de construction de logements neufs et de réhabilitation au profit de la communauté militaire.

Enfin, de 1994 à 1996, il fut chef du contrôle général des armées, qu'il fit évoluer, et ce fut lui qui m'accueillit avec beaucoup de bienveillance quand j'y suis entré.

Le Contrôleur général des armées Roqueplo fut, au cours de la décennie 1970/1980, un des principaux artisans de la réforme de la condition militaire, des statuts des militaires des trois armées, de la gendarmerie et de l'armement ainsi que de l'organisation de la défense.

Toute sa vie, même après son départ de l'institution, il s'est passionné pour ces sujets. Il est l'auteur de plusieurs études, articles et ouvrages consacrés à la fonction ressources humaines dans l'administration et dans l'entreprise ou à l'organisation du ministère.

Ayant exercé de nombreuses fonctions à titre bénévole, le Contrôleur général des armées Roqueplo fut en particulier associé aux travaux universitaires puisqu'il fut membre du conseil de la faculté de droit de l'université Paris V et membre actif du Centre de recherches Droit et Défense de Paris V, de la Revue éponyme et de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense.

Grand Officier de la légion d'honneur, titulaire de la croix de la valeur militaire, il laisse le souvenir d'un grand serviteur de l'État.

Depuis l'annonce de son décès, j'ai déjà reçu plusieurs témoignages « *de respect et d'affection* » pour un officier et un homme *"de grande valeur et très honorable* » dont ceux qui l'ont connu conservent le souvenir « *de sa vivacité intellectuelle, sa calme attention et sa profonde amabilité* ».

À son épouse, à ses enfants et à sa famille, j'adresse en mon nom et au nom du contrôle général des armées nos condoléances très sincères, nos remerciements pour l'action qu'il a conduite pendant toute ces années au profit du ministère et de la communauté militaire et je vous assure de notre chaleureux, fidèle et profond respect envers notre grand ancien.